



**La SEII a le plaisir de vous inviter à participer à son prochain webinaire, qui aura lieu le  
mercredi 5 mai 2021, à 18 h. précises**

**et au cours duquel**

**M. Jean de KERVASDOUÉ, ingénieur agronome et  
docteur en socio-économie**

**traitera du sujet suivant :**

**La dérive écologiste : des exagérations qui mettent  
notre avenir en péril**



*Diplômé de l'Institut National Agronomique de Paris-Grignon ( et de l'école du Génie Rural et des Eaux & Forêts ), Jean de KERVASDOUE a commencé sa carrière en République du Niger en 1966. Il rentre ensuite en France pour décrocher un MBA (1971), puis part aux Etats-Unis pour décrocher un doctorat en socio-économie à l'université Cornell (1972).*

*De retour des USA, il travaillera d'abord dans le domaine de la santé, tant au centre de recherche en gestion de l'école polytechnique (1974-1981) qu'à l'APHP. Il reviendra au monde agricole en participant à la création, puis à la direction du Centre d'Evaluation et de Prospective du Ministère de l'Agriculture (1978-1981). En 1981, il sera le premier conseiller agricole du Premier Ministre Pierre Mauroy, qui le nomme directeur des Hôpitaux au Ministère de la Santé.*

*En 1986, il créera et dirigera une société de conseil de la santé, avant de redevenir universitaire et Professeur titulaire de la chaire d'économie et de gestion des services de santé au CNAM (1997-2016).*

*Jean de Kervasdoué est l'auteur de nombreux rapports et il a écrit des centaines d'articles et de très nombreux ouvrages sur les systèmes de santé. Mais, passionné d'écologie, il a aussi publié plusieurs livres, très critiques envers ce que l'on appelle l'écologie politique, dont le dernier en date, « Les écolos nous mentent », écrit en collaboration avec Henri Voron et publié en 2021 chez Albin Michel.*

*Officier de la légion d'honneur, Jean de KERVASDOUE est membre de l'académie des technologies et de la Fondation Médecins du Monde.*

Si l'on prend une par une les affirmations des écologistes politiques sur, notamment, le fait que l'on va manquer d'eau en France, que la recrudescence des incendies de forêt serait due au réchauffement climatique, que les aliments « bios » seraient meilleurs pour la santé et plus protecteurs de l'environnement, que le glyphosate serait dangereux pour les agriculteurs, que les moteurs diesels seraient plus polluants que les moteurs à essence, que le mix électrique de l'Europe pourrait se passer de l'énergie nucléaire, ... on peut aisément démontrer que ces allégations ne reposent sur aucune analyse scientifique sérieuse.

Ceci ne veut cependant pas dire qu'il n'y ait pas de problèmes écologiques préoccupants : la surpêche ( non contrôlée dans la majeure partie des océans, elle est gravement destructrice de la faune marine ), le rejet en mer d'immondices dans les grandes villes du sud de la planète, la déforestation autour de l'équateur, ...

D'ailleurs, à l'exception du climat, on ne peut pas parler d'écologie en général, mais d'écologie de systèmes particuliers qui sont toujours en équilibre dynamique : L'écologie des plaines de Flandre n'est pas celle du maquis corse, et toutes deux sont différentes de l'écologie de la forêt sibérienne !

Sur base de quelques exemples, l'orateur tentera d'expliquer pourquoi ces idées fausses diffusent : quels sont les phénomènes sociaux, médiatiques, philosophiques, culturels, psychologiques et politiques à la base de cette coûteuse dérive qui influence nos gouvernements bien au-delà des extrêmes de l'échiquier politique.

**Comme écrit dans l'en-tête, le webinaire commencera à 18 h 00 précises. La présentation durera environ 45 minutes, après quoi un certain temps sera disponible pour les questions et réponses.**

**La participation sera gratuite pour les membres de la SEII et pour les étudiants.**

**Par contre, une contribution de 20 € est demandée aux autres participants : elle est à verser au compte bancaire BE63 3101 3976 9208 ( BIC : BBRUBEBB ) de la SEII, rue d'Egmont 11 à 1000 Bruxelles.**

**Le nombre de participants est limité à 100. L'inscription préalable est obligatoire ; elle sera clôturée au plus tard 1 h avant l'événement.**

**Les participants recevront le lien de connexion le matin du 5 mai.**

**Pour vous inscrire, veuillez utiliser le formulaire disponible via le lien suivant :**

**[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdwAWsia6RJq9C2Hx8C9C\\_PBQN3rtGwot0rszl8AROnIUvrbQ/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdwAWsia6RJq9C2Hx8C9C_PBQN3rtGwot0rszl8AROnIUvrbQ/viewform)**

**( qui est également disponible sur notre site web [www.seii.org](http://www.seii.org) )**

Si vous ne pouvez pas utiliser ce formulaire, veuillez envoyer un e-mail à [info@seii.org](mailto:info@seii.org), en spécifiant vos nom et prénom, un n° de téléphone mobile ou fixe, et l'événement auquel vous vous inscrivez : webinaire du 5 mai.

---

**SEII ( Société Européenne des Ingénieurs et des Industriels ), ASBL – Rue d'Egmontstraat, 11 - 1000 Brussels**  
N° d'entreprise : 0471 474 339 – Tél. mob. : +32 (0)472 707 767 – URL : [www.seii.org](http://www.seii.org) – E-mail : [info@seii.org](mailto:info@seii.org)

---

*Diverses données « non-sensibles » vous concernant sont enregistrées dans un fichier de la SEII, afin de pouvoir communiquer avec vous. En conformité avec le RGPD – Règlement Général sur la Protection des Données – entré en vigueur en Europe le 25 mai 2018, nous pouvons à votre demande vous faire connaître ces données, les corriger si nécessaire, ou les effacer de nos listes de mailing si elles ne sont pas requises dans le cadre d'un accord formel ou tacite.*

---